

MINISTÈRE DU TRANSPORT
SOCIÉTÉ RÉGIONALE DU TRANSPORT DE SILIANA



AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 1/2025

« SOUSCRIPTION DE CONTRATS D'ASSURANCES POUR LA SOCIÉTÉ
RÉGIONALE DU TRANSPORT DE SILIANA »

La société régionale du transport de Siliana (S.R.T.S) se propose de lancer un appel d'offre à travers le système d'achat public en ligne (TUNEPS) pour la souscription des contrats d'assurances pour l'année 2026. Ils peuvent être renouvelés par tacite reconduction pour les années 2027 et 2028.

Les compagnies d'assurances qui peuvent participer au présent appel d'offres sont les compagnies résidentes représentées exclusivement par leurs sièges et qui remplissent les conditions suivantes :

- ❖ Les compagnies présentant une offre indépendante à titre individuel pour leur compte (toutes offre présentée par un groupement d'assurance n'est pas acceptée),
- ❖ Les compagnies constituées sous la forme de sociétés anonymes,
- ❖ Les compagnies dûment agréées par le ministère des finances (Le comité General des Assurances -GGA) conformément aux dispositions des articles 48 à 58 Bis du code des assurances pour toutes les catégories objet du présent appel d'offre.

Le soumissionnaire doit être inscrit sur le système d'achat publics en ligne TUNEPS et peut télécharger gratuitement le cahier des charges a travers le site www.tuneps.tn.

L'envoi des offre technique et financière se fait obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).

Quant au cautionnement provisoire d'un montant égal à : **quatre mille dinars (4.000 Dinars)**, Son envoi se fera à travers la procédure hors ligne avant la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres.

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement et indiqué dans le manuel des procédures de passation des achats publics en ligne TUNEPS, il est possible d'envoyer une partie de l'offre hors ligne, à l'exception de tous les documents constitutifs de l'offre financière ainsi que les documents relatifs aux critères d'évaluation technique et financière. Auquel cas, le soumissionnaire est tenu de mentionner, dans son offre envoyée en ligne, la liste des pièces faisant partie de son offre envoyée hors ligne.

En cas de discordance entre l'offre en ligne et les documents envoyés, en complément hors ligne, l'offre en ligne fait foi.

La partie de l'offre envoyée hors ligne doit être consignée dans une enveloppe extérieure fermée et scellée et indiquant la référence de l'appel d'offre et son objet sur laquelle est inscrite la mention suivante :

« Ne pas ouvrir – Appel d'offre N° 1/2025 »

« Souscription de contrats d'assurance pour la société régionale du transport de Siliana
pour les années 2026-2027 et 2028 »



Et doit parvenir à la SRTS au plus tard le **mardi 19 Août 2025 à 10h00** par voie postale sous pli recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre central de la SRTS au nom de :

**Monsieur le Président Directeur Général
De la Société Régionale du Transport de Siliana**

À l'adresse suivante :

**Société Régionale du Transport de Siliana
Avenue Habib Bourguiba – 6100 Siliana**

Et ceci dans les délais fixés pour la réception des offres.

Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

Le dernier délai fixé pour la réception des offres est le **mardi 19 Août 2025 à 10h00**.

La séance d'ouverture des offres est publique et se tiendra le **mardi 19 Août 2025 à 10h30** au siège de la société.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

